Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/DMC/2016-515** **23/06/2016**

Date de mise en application : 18/06/2016
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 17/07/2016
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : DDI et DDI adjoints. Appel à candidatures pour le(s) poste(s) de directeur(s) et directeur(s) adjoint(s) de directions départementales interministérielles (DDCSPP de la Haute-Saône – DDT des Alpes-de-Haute-Provence – DDT adjoint de l'Aveyron – DDCSPP adjoint de la Haute-Marne – DDT adjoint de l'Aisne)

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(CS)PP

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Sont parus cette semaine :

En DDT :

- Le poste de directeur départemental des Alpes-de-Haute-Provence(04)– *Journal Officiel du 18 juin 2016 (texte n° 90)*
- Le poste de directeur départemental adjoint de l'Aveyron (12)– *Journal Officiel du 18 juin 2016 (texte n° 91)*

- Le poste de directeur départemental adjoint de l'Aisne (02) – *Journal Officiel du 19 juin 2016 (texte n° 38)*

En DDCSPP :

- Le poste de directeur départemental de la Haute-Saône (70)– *Journal Officiel du 18 juin 2016 (texte n°89)*

- Le poste de directeur départemental adjoint de la Haute-Marne (52) – *Journal Officiel du 18 juin 2016 (texte n° 92)*

Modalités de candidature :
Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

Le délégué à la mobilité et aux carrières

Michel MAGIMEL